



Défendons nos océans

"Greenpeace s'engage à défendre tous les océans, les plantes, les animaux et les peuples qui en dépendent."

Menace sur le thon





Menace sur le thon

© Greenpeace/Roger Grace

© Greenpeace/Roger Grace

Il se déplace à la vitesse de l'éclair, peut atteindre 2 mètres de long et peser jusqu'à 700 kilos. Le thon, dont certains spécimens ont le sang chaud, est un poisson gigantesque. Il a la capacité de réguler la température de son corps, ce qui lui permet de migrer à travers les océans, de nager des milliers de kilomètres chaque année et de survivre dans des conditions extrêmes.

Mais le thon ne peut pas survivre aux ravages de la surpêche. Une armada de navires de pêche mène une guerre incessante contre son univers marin.

La pêche au thon a contribué à la bonne qualité de vie de nombreuses générations de pêcheurs en Europe, en Méditerranée et le long des côtes d'Afrique de l'Ouest. Mais depuis quelque temps, les eaux riches en thon sont devenues la cible d'un pillage à l'échelle industrielle. Le prix record pour un thon entier ? 172'000 dollars US, payés au marché de poisson de Tokyo. A ce prix-là, pas étonnant que des navires sillonnent la moitié du globe pour faire main basse sur ce géant des mers.

Mais le vrai coût de ce commerce est une diminution dramatique des populations de thon et des poissons physiquement proches, le marlin et l'espadon. Ce phénomène est indissociable de l'augmentation dramatique des prises accidentelles, appelées communément 'prises accessoires' : des tonnes de poissons indésirables, et pourtant précieux, rejetés par-dessus bord par les pêcheurs.

Des réglementations ont été mises en place pour endiguer la décline des populations de thon. Mais les navires de pêche illégaux ont peu de considération pour les lois.

Les braconniers des mers opèrent sur toute la surface du globe, de l'Antarctique jusqu'à la Méditerranée, de l'Atlantique Nord jusqu'au Pacifique Sud. Ils rôdent sur l'océan en arborant des pavillons de complaisance de pays qui ne s'inquiètent pas de leurs agissements. Ils sont parfois si sûrs d'eux qu'ils n'arbovent aucun pavillon. Drapeau ou pas, ils travaillent de la même manière et prennent autant de poissons qu'ils le peuvent. Ils n'ont aucun état d'âme et ne se soucient guère des conséquences de leurs actes illégaux. De temps à autre, ils provoquent même l'extinction de certaines espèces.

Afin de gérer les stocks de thon dans l'Atlantique, la Commission Internationale pour la Conservation des Thonides de l'Atlantique (CICTA) a été créée, avec le soutien de lois internationales. Cette commission est en possession de données relatives aux bateaux autorisés à pêcher ces eaux, mais il n'existe quasiment aucun chiffre concernant la pêche illégale ; les rares chiffres existants sont d'ailleurs peu fiables. La seule certitude, c'est que le thon est pêché illégalement, transbordé sur des navires-usines et 'blanchi' sur les marchés du monde entier.

Si les braconniers des mers sont une véritable peste pour les océans, ça n'est pas uniquement à cause de l'impact de leurs activités sur le thon. La plupart d'entre eux utilisent des palangres, déroulant derrière eux des lignes de pêche de 100 kilomètres de long sur lesquelles sont accrochés plusieurs milliers d'hameçons. En-dehors de ce qu'ils cherchent vraiment à pêcher - le thon - ils attrapent des animaux de toute sorte : poissons divers, tortues, albatros, requins et dauphins qui, attirés par les appâts, restent prisonniers des hameçons. Chaque année, 40'000 tortues meurent de cette façon.

Les observateurs embarqués sur les palangriers légaux peuvent se faire une idée des dommages causés par les pêcheurs illégaux, qui opèrent à l'abri du regard du monde et

ne risquent aucune sanction. Embarqués sur 7 différents bateaux dans le nord-ouest et le centre de l'Atlantique, des observateurs ont enregistré la capture d'un total de 44 espèces différentes : 5 types de thons, 5 d'espadons, 14 de requins et de raies, ainsi que 20 espèces différentes de poissons. D'autres espèces n'ont pu être identifiées. Les requins représentaient un quart des prises. La plupart d'entre eux ont été remontés à bord et ont vu leurs ailerons coupés avant d'être rejetés à la mer. Ainsi, chaque année, la pêche à la palangre cause la mort de millions de requins dans l'Atlantique.

Le centre de l'Atlantique et la Méditerranée sont des terrains de chasse de choix pour les navires de pêche illégaux. La CICTA a pris un certain nombre de mesures pour stopper ce commerce illégal, par exemple en interdisant l'importation de thon rouge en provenance des pays qui délivrent des pavillons de complaisance et ne s'alignent pas sur les règles édictées par la CICTA. Mais les activités illégales, dans leur grande majorité, ne sont ni détectées ni punies. Les braconniers des mers descendent simplement leur pavillon de complaisance et en font battre un autre, plus 'pratique', qui leur permet de se faufiler entre les mailles du filet administratif.

Leur pêche est soit débarquée dans des ports complices, soit transbordée en mer sur des navires frigorifiques - dès lors, l'identification des prises illégales est presque impossible.

L'Union Européenne (UE) est l'une des plus grandes puissances de pêche du monde. Elle recueille notamment plus d'un tiers du thon et de l'espadon pêchés dans l'Atlantique. L'UE est parfaitement placée pour jouer un rôle de leader et aiguiller la communauté internationale dans sa lutte contre la pêche illégale. Les premiers pas vers une éradication définitive de la pêche illégale sont la fermeture des marchés et ports de l'UE aux navires de pêche illégaux battant pavillon de complaisance, et l'interdiction aux sociétés de l'UE de gérer ou soutenir les navires de pêche illégaux.

oceans.greenpeace.org/fr

"Greenpeace et la Fondation pour la justice environnementale joignent leurs forces pour faire la lumière sur les flottes de pêche illégales qui opèrent impunément à travers le monde. Ensemble, les organisations écologiste et de protection des droits humains demandent que les gouvernements ferment leurs ports aux braconniers des mers, leur interdisent l'accès aux marchés et poursuivent les sociétés qui les soutiennent."



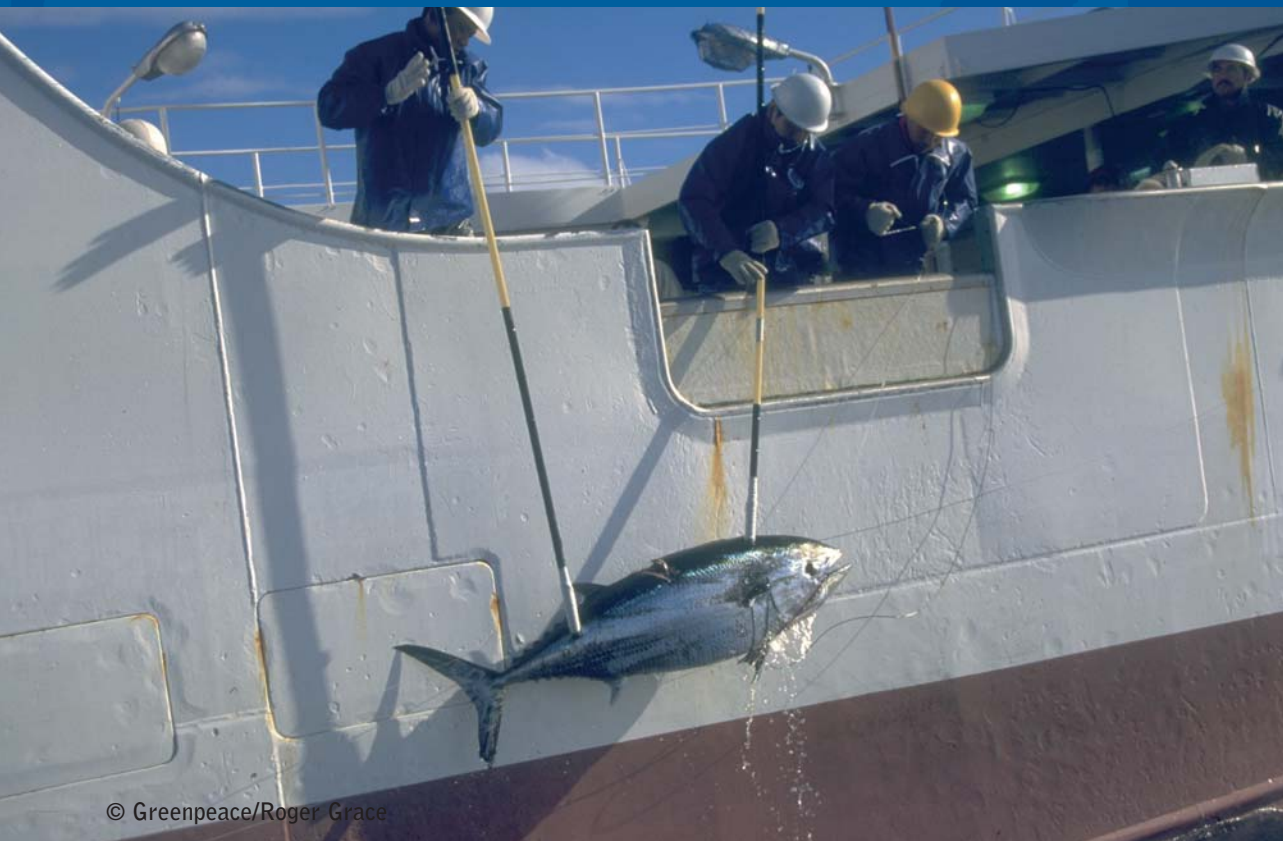
© Greenpeace/Natalie Behring-Chisholm



© Greenpeace/Natalie Behring-Chisholm



© Greenpeace/Natalie Behring-Chisholm



© Greenpeace/Roger Grace

Greenpeace est une organisation écologiste internationale et indépendante qui dénonce des problèmes écologiques globaux et promeut des solutions pour un avenir écologique et pacifique, au moyen de confrontations non-violentes et créatives, ainsi qu'une présence médiatique ciblée.

BELGIQUE

Chaussée de Haecht 159
1030 Bruxelles
Tél. 02.274.02.00
www.greenpeace.be

CANADA

454, Laurier Est
Montréal, Québec H2J 1E7
Tél. 514.933.0021
www.greenpeace.ca

FRANCE

Rue des Rasselins 22
75020 Paris
Tél. 01.44.64.02.02
www.greenpeace.fr

LUXEMBOURG

BP 229
4003 Esch-sur-Alzette
Tél. 54.62.52
www.greenpeace.lu

SUISSE

CP 1558
1211 Genève 1
Tél. 022.731.02.09
www.greenpeace.ch

 **ENVIRONMENTAL JUSTICE FOUNDATION**